

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Marie-France Lapierre, présidente
Marc-André Ouellette, vice-président
Gaëtan Desrochers, conseiller
Roger Hébert, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère
Trish Kolber, conseillère

Participaient aussi :
Bertrand Dupain, directeur général
Sylvain Allison, secrétaire trésorier

Absence (s) : Robert Joncas, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

La présidente, Marie-France Lapierre, assume la présidence de l'assemblée.

La présidente souhaite la bienvenue au public. Elle déclare la reconnaissance du Conseil scolaire francophone à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Elle invite les membres à un tour de table.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1787-10-2017

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 17 h 06.

Proposée par : Roger Hébert

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Marc-André Ouellette procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1788-10-2017

Que le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Roger Hébert

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

Sans objet

5. Suivi du Conseil d'administration

Sans objet

6. Secteur de la direction générale

Sans objet

7. Secteur du secrétaire trésorier

Sans objet

8. Secteur de la gouvernance

8.1. Nommer l'école logée dans l'annexe Henderson

Les parents de la communauté de l'école Henderson souhaiteraient commencer le processus pour renommer l'école afin de mieux refléter son orientation culturelle et linguistique. La direction de l'école demande l'appui du conseil d'administration pour procéder.

Résolution P-1789-10-2017

Que le Conseil d'administration approuve que la direction de l'école qui se trouve dans l'annexe Henderson entame le processus de nommer ladite école conformément à la politique *D-400-3 Nommer ou renommer une école*.

Proposée par : Trish Kolber

Adoptée à l'unanimité

8.2. Nommer l'école logée dans l'école Sundance

9. **Résolution P-1790-10-2017**

Que le Conseil d'administration approuve que la direction de l'école qui se trouve dans l'école Sundance entame le processus de nommer ladite école conformément à la politique *D-400-3 Nommer ou renommer une école*.

Proposée par : Trish Kolber

Adoptée à l'unanimité

10. Divers

Sans objet

11. Questions du public

Sans objet

12. Levée de la réunion

Résolution P-1791-10-2017

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 17 h 14.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 4 NOVEMBRE 2017

Présidente

Secrétaire trésorier

Date